

# Réseaux sans fil intelligents de nouvelle génération - Chaire de recherche du Canada de niveau 2

## Université d'Ottawa

**Endroit : Ontario**

**Date d'affichage : 2018-09-24**

**Publiée jusqu'au : 2018-10-26**

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour le poste de titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en réseaux sans fil intelligents de nouvelle génération. La personne retenue se joindra à l'École de science informatique et de génie électrique de la Faculté de génie. Ils seront particulièrement intéressés avec les candidatures des chercheurs<sup>1</sup> possédant une bonne expérience de recherche en réseaux 5G et de prochaine génération, en réseaux sans fil, en réseaux de capteurs sans fil, en intelligence artificielle appliquée, en systèmes cyber-physiques, en réseaux électriques intelligents et en véhicules autonomes ou connectés. Les candidats doivent démontrer leur potentiel de constituer un dossier de recherche solide et d'établir des liens de collaboration avec l'industrie qui auront un grand rayonnement. La personne titulaire de la chaire devra établir des collaborations de recherche tant au sein de la Faculté de génie qu'à l'extérieure de celle-ci, comme auprès du Centre de recherche en photonique ou du Centre de recherche en Droit, Technologie et Société, ainsi que des partenariats dans le milieu privé en Ontario et ailleurs au Canada, en particulier auprès des industries axées sur les défis que posent les communications ultra fiables, sécurisées et à faible latence ou l'amélioration de la flexibilité des réseaux que pourraient permettre l'utilisation des techniques d'intelligence artificielle.

Ces domaines de recherche correspondent étroitement à la cyber-société, un des axes stratégiques de développement en recherche du plan stratégique de l'Université d'Ottawa, Destination 2020, qui a mené à des investissements importants dans les chercheurs et les infrastructures, ainsi qu'à l'intensification et à l'excellence de la recherche sur le campus, en particulier en génie. La personne titulaire de la chaire devra également instaurer des programmes de recherche et d'enseignement de qualité qui contribueront à maintenir la réputation de l'Université d'Ottawa comme chef de file mondial en technologies de l'information et des communications (TIC), ainsi qu'à appuyer le leadership émergent dans les domaines des systèmes autonomes et de l'intelligence artificielle appliquée.

---

<sup>1</sup> L'utilisation du masculin vise uniquement à alléger le texte et comprend tous les genres.

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheurs émergents exceptionnels considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans. Les candidats doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée Justifications acceptables). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du formulaire de justification de la chaire de niveau 2), indiquant les raisons pour lesquelles le candidat est toujours considéré comme étant un nouveau chercheur. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la Fondation canadienne pour l'innovation pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

**Embauche préférentielle :** Ce concours est une embauche préférentielle, donnant ainsi la préférence à un ou plusieurs des groupes désignés (c.-à-d. les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles) au sens de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et du Programme de contrats fédéraux. Les candidats de ces groupes qui souhaitent bénéficier d'une considération préférentielle doivent remplir le formulaire d'auto-déclaration.

L'Université d'Ottawa tient à offrir un milieu de travail qui élimine les inégalités à l'endroit des groupes désignés au Canada

**Compétences requises :** Un doctorat ou l'équivalent', un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC et preuve de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

**Rang et salaire :** Poste professoral régulier menant à la permanence dans la faculté de génie, avec un salaire suivant l'accord de convention de l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

**Dossier de candidature :**

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitæ à jour (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages); et
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de référence.

**Date limite : 29 octobre 2018**

Le processus de sélection débutera en octobre et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche  
Université d'Ottawa  
550, rue Cumberland, pièce 246  
Ottawa ON K1N 6N5  
CANADA  
rcca-coord@uOttawa.ca

*Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le vice-rectorat associé aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.*

*L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.*